

VINGT-DEUXIÈME ÉDITION



3 ET 4 AVRIL

PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES / LANARVILY / LESNEVEN

TPLCL 2021

TOUR DU PAYS DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES



TOUTES
CATÉGORIES

GUIDE TECHNIQUE



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù



COMITE DIRECTEUR

CO-PRESIDENT	André KERRIOU
CO-PRESIDENT	Ludovic BERDER
VICE PRESIDENT	J.Y. FICHOUX
TRESORIER GENERAL	Daniel BIHAN
TRESORIER ADJOINT	Paul BIANEIS
SECRETAIRE GENERAL	Alain RENARD
SECRETAIRE ADJOINT	Philippe GRALL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anselme ABHERVE	Jean-Yves CLOAREC	Louis LE ROUX
Guy BERDER	Gérard COGREL	Albert LE VOURC'H
Ludovic BERDER	Jo CONSEIL	Claude OMNES
Paul BIANEIS	Jean-Yves FICHOUX	Jean-Luc PERON
Daniel BIHAN	Philippe GRALL	Jean-Yvon PRIGENT
Paul BIHAN	Michel JACQ	Alain RENARD
J-Louis BODENNEC	Odile JACQ	Jean-Yves SIMON
Yvon BROC'H	André KERRIOU	Jo UGUEN
Noël BUZARE	André LE ROUX	

JURY DES ARBITRES

PRESIDENT DU JURY	Yannick BOTREL	CHRONOMETREURS	Jean-Paul KERBOUL Alain LE HIR
TITULAIRES	Aline LE RAZAVET Jérôme LE GALL	ARBITRE MOTO	
JUGE A L'ARRIVEE	Enora GEFFROY		

RESPONSABILITES DIVERSES

ORGANISATION GENERALE
André KERRIOU - Ludovic BERDER

CONTROLE TECHNIQUE
VS Drennecois

RECEPTION DES EQUIPES & OFFICIELS
Marie-Françoise MARHIC – Valérie GUILLERM –
Ludovic BERDER – Martial JESTIN

HEBERGEMENTS & RESTAURATION
Alain RENARD–Odile JACQ – Jean CORFA –François
LEOST

SECURITE
Responsable Jean-Yves SIMON Louis LE ROUX
Motards sécurité FAMSB

MOTO INFO
Bruno RIVIERE FAMSB

ARDOISIER
François L'ARVOR

CLASSEMENTS ANNEXES
Motard FAMSB

ANIMATEUR
Eric LE BALCH

LIAISONS RADIO & SONORISATION,
TREGOR SONO

INFORMATIQUE
Pierrick DE LAVILLEMARQUE – M.Françoise MARHIC –
Valérie GUILLERM

PODIUMS ANIMATION
CREDIT AGRICOLE – COM COM & VILLE de LESNEVEN

PROTOCOLE
André KERRIOU-Ludovic BERDER

LIGNE D'ARRIVEE - FLECHAGE - DEFLECHAGE
Jean Luc PERON – Louis Le ROUX –
Louis LE GOFF – Jean-Pierre ELEOUET –
Christian GUIANVARC'H – Michel GAC

SECRETARIAT
Laurence KERBIRIOU

RESPONSABLES DES DEVIATIONS
Albert LE VOURC'H - Guy BERDER

PLAQUES DE CADRE & DOSSARDS
Patricia DELAUNAY VSD

VEHICULES DE DEPANNAGE NEUTRE
VS Drennec Philippe TEL – Christian LE BAIL
CC Bourg Blanc Eric ARZEL

SERVICE MEDICAL
Médecin Olivier CORRE
Ambulance Lesneven Assistance

SITE INTERNET
Bruno LE MEE

VEHICULES Jean-Luc PERON
LIGNE D'ARRIVEE Gérard COGREL – Jo UGUEN

OUVERTURE DE COURSE
Voiture précurseur Jean-Luc PERON
Voiture ouvreuse Noël BUZARE

FIN DE COURSE
Car balai Paul BIHAN – Bernard PAGE
Car balai Pierre BOZEC – Guy CUFF

CHAUFFEURS OFFICIELS
Chauffeurs arbitres
Ludovic BERDER – Philippe GRALL –
Jean-Jacques LAMOUR – Albert PHILIP

Chauffeur animateur
Paul BIANEIS

Chauffeur médecin
Goulven OLLIVIER

Chauffeurs presse
Karl GOUILLOU

Chauffeurs photographe
Jeannot MARHIC

Chauffeurs invités
Jean-Paul FAVE – Jean-Yves FICHOUX
André KERRIOU – Pierre-Yves KERRIOU

MOYEN VIDEO - PHOTOFINISH
Arnaud BOURHIS

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

9H00	RECEPTION DU JURY DES ARBITRES	Ireo – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
9H15	VISITE DU CIRCUIT, DU LOCAL POUR LE CONTROLE ANTIDOPAGE PAR LE JURY DES ARBITRES	
10H00	OUVERTURE DE LA PERMANENCE	REVES DE MER – Place de la Mairie – PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES
10H30 à 11H30	REMISE DES PLAQUES DE CADRE ET DOSSARDS	REVES DE MER – Place de la Mairie – PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES
11H30	REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS	ANNEXE SALLE DES SPORTS – PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES Salle JOB BIHAN-POUDEC
11H45	DEJEUNER DES BENEVOLES	Ireo – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
12H15	DEJEUNER DES OFFICIELS	Ireo - ROUTE DE PLOUIDER
13H00 à 13H45	PRESENTATION DES EQUIPES PRESENTATION	PODIUM DEPART – Parking salle des sports – PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES , route de GOULVEN Suivant l'ordre remis dans LE DOSSIER des D.S.
13H40	MISE EN PLACE DES VEHICULES	Sur la D125, 50m plus haut que la salle des sports – PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES , route de GOULVEN
13H55	DEPART FICTIF	Sur D 125 SALLE OMNISPORT PLOUNEOUR-Brignogan-Plages
14H00	DEPART REEL	Roudouan
<hr/>		
16H54 à 17H08	ARRIVEE PREVUE	LANARVILY – ROUTE DU FOLGOET
17H20	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM ARRIVEE – LANARVILY – ROUTE DU FOLGOET
18H15	1 ^{er} SERVICE DINER DES EQUIPES selon l'ordre donné par l'organisation	Ireo LESNEVEN
19H00	2 ^{ème} SERVICE DINER DES EQUIPES selon l'ordre donné par l'organisation	Ireo LESNEVEN
	HEBERGEMENT DES EQUIPES	Ireo – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN MFR – 9 RUE DE LA GARE – PLOUNEVEZ-LOCHRIST
<hr/>		
	REUNION DU JURY DES ARBITRES	MAIRIE - LANARVILY
	CONTROLE ANTIDOPAGE	SALLE TANGUY – Place de la Mairie - LANARVILY

LISTE DES HOPITAUX

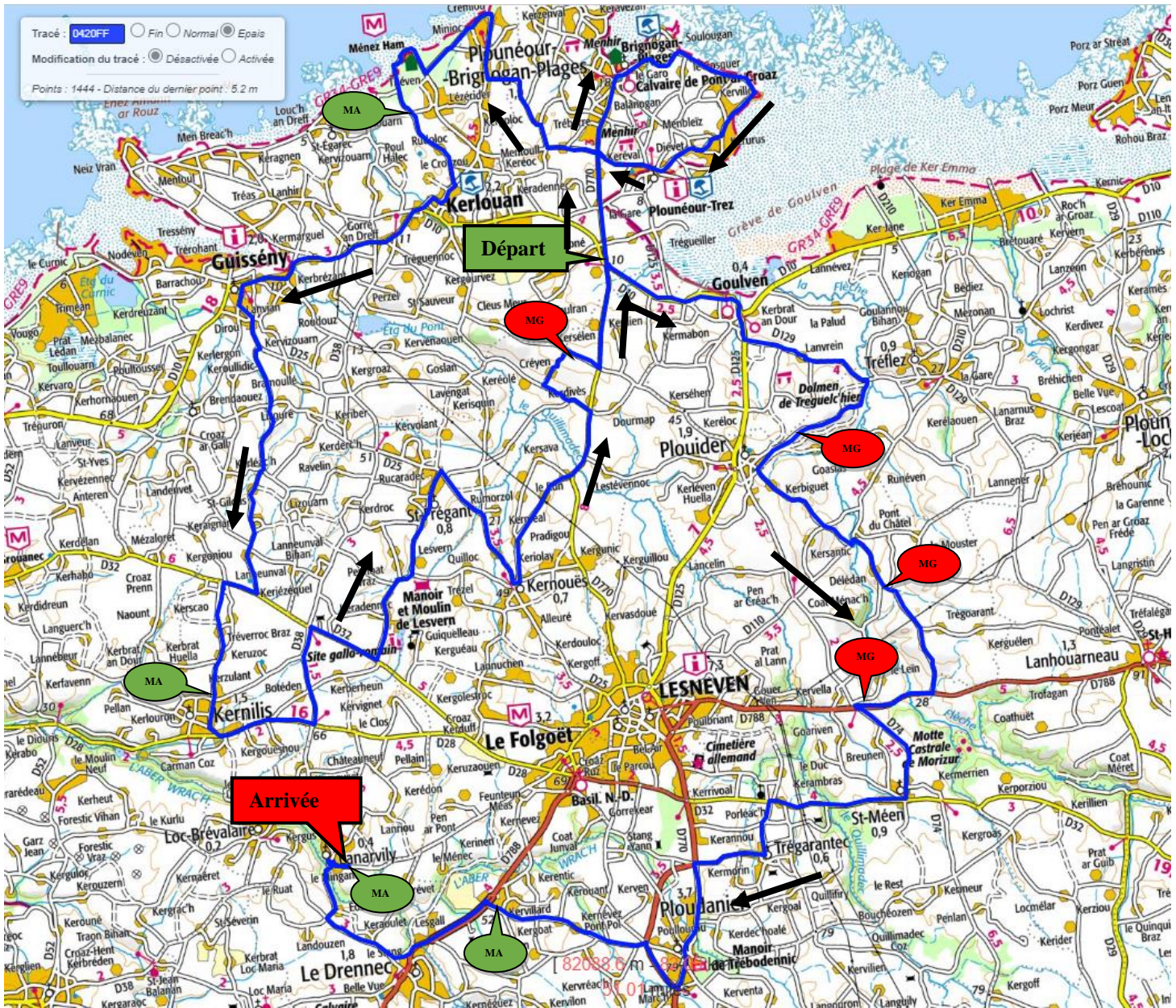
Centre Hospitalier Ferdinand Grall
Centre Hospitalier Universitaire de la Cavale Blanche
Polyclinique de Keraudren

1 Rte Pencran – 29207 LANDERNEAU
Bld Tanguy Prigent – 29200 BREST
375 Rue Ernestine de Trémaudan

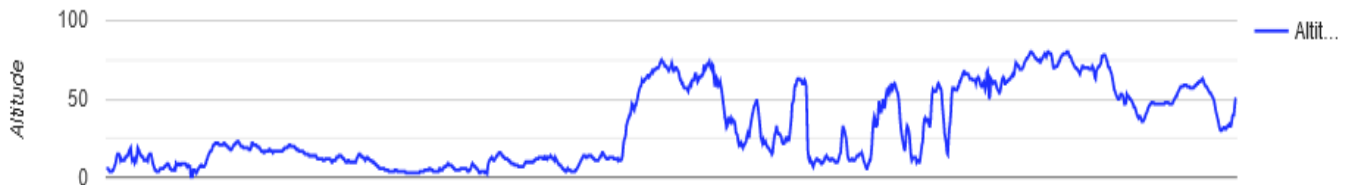
Tél : 02 98 21 80 00
Tél : 02 98 34 72 40
Tél : 02 98 34 29 29

EPREUVE EN LIGNE

CARTE

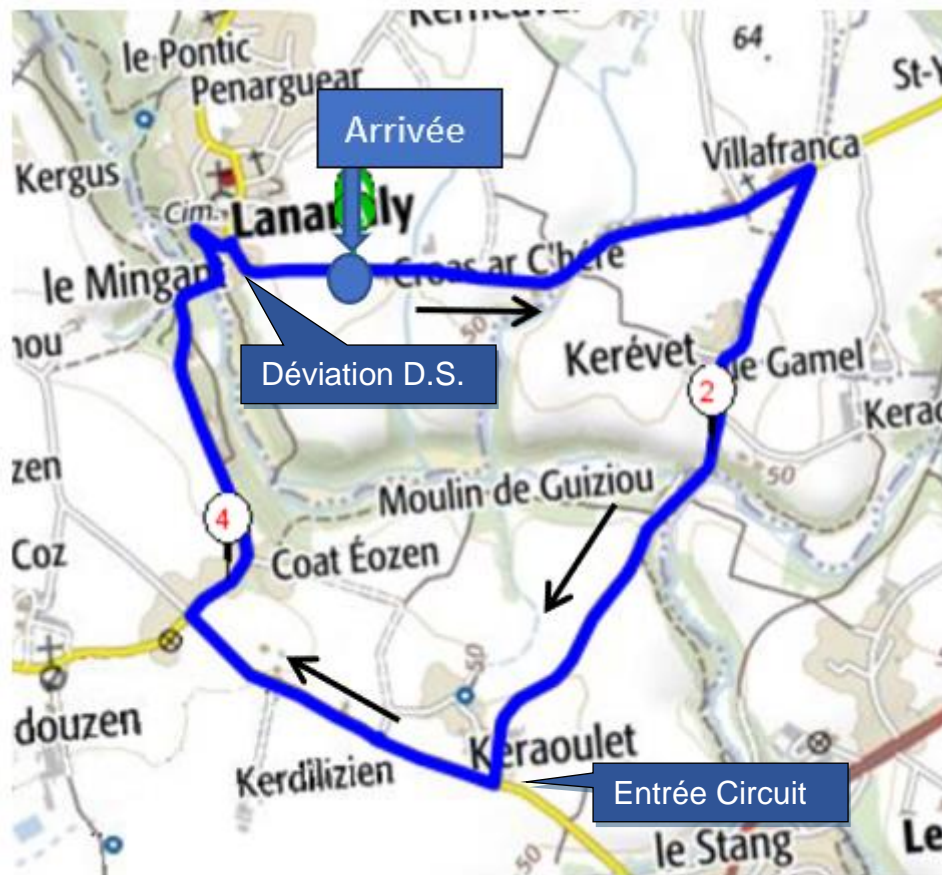


PROFIL

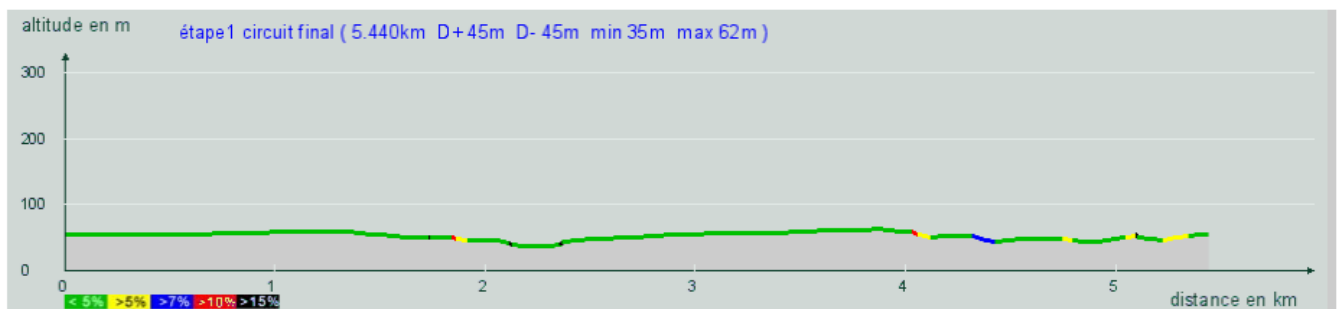


CIRCUIT D'ARRIVEE

C
A
R
T
E



P
R
O
F
I
L





TPLCL 2021

DIMANCHE 04 AVRIL – 2ème ETAPE CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES DEROULEMENT DE LA JOURNEE



Lesneven

06H45 PETIT DEJEUNER

IREO – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
MFR – 46 RUE GENERAL DE GAULLE – PLOUDANIEL

A partir de 08H30	Echauffement possible pour les concurrents	Place Victor HUGO
09H15	PREMIER DEPART CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES	AVENUE ROBERT SCHUMAN – LESNEVEN (près de la rue de la Fontaine)
10H15 à 10H18	DERNIERE ARRIVEE PREVUE	RUE DE LA LIBERATION – LESNEVEN
13H15	CEREMONIE PROTOCOLAIRE	PODIUM DEPART – PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
	REUNION DU JURY DES ARBITRES	MAIRIE – PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
	CONTROLE ANTIDOPAGE	COMPLEXE RENE BODENES – RUE DE L'HIPPODROME – LESNEVEN (près de la piscine Spadium)

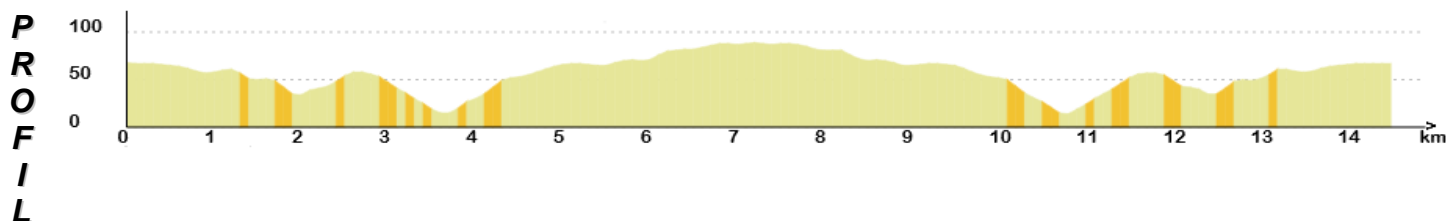
DETAIL DE L'ETAPE

43 km/h	46 km/h	LOCALITE TRAVERSEE LIEU DIT	Ville à ville	Km parcourus	Km à parcourir
09:15:00	09:15:00	DEPART – LESNEVEN – AVENUE ROBERT SCHUMAN		0,000	14,600
09:15:08	09:15:07	A droite – Rue de la Libération – Ilot directionnel – D788 ⇨ LANHOUARNEAU	0,100	0,100	14,500
09:15:25	09:15:23	Ilot directionnel	0,200	0,300	14,300
09:16:24	09:16:18	Ilot directionnel	0,700	1,000	13,600
09:18:46	09:18:31	Intersection D74/D788	1,700	2,700	11,900
09:25:20	09:24:39	LANHOUARNEAU entrée agglomération – Demi-tour face à l'entrée de chez Tanguy, mur en briquettes rouges	4,700	7,400	7,200
09:25:28	09:24:46	LANHOUARNEAU sortie agglomération	0,100	7,500	7,100
09:31:45	09:30:39	Intersection D74/D788	4,500	12,000	2,600
09:34:07	09:32:52	Ilot directionnel	1,700	13,700	0,900
09:34:49	09:33:51	Ilot directionnel	0,500	14,200	0,400
09:35:22	09:34:24	LESNEVEN – RUE DE LA LIBERATION – ARRIVEE	0,400	14,600	0,000

⚠ TOUT COUREUR DEPASSANT LA LIGNE MEDIANE SE METTRA AUTOMATIQUEMENT HORS COURSE.

PARKING VOITURES DEPART Sur l'avenue Schuman et place Victor Hugo

DEVIATION MOTOS ET VOITURES Rue de la Libération, à droite rue Dom Michel Le Nobletz, rue Dr Pouliquen, rue Dr Laënnec





TPLCL 2021

**DIMANCHE 04 AVRIL – 3^{ème} ETAPE EN LIGNE
EPREUVE EN LIGNE**

Lesneven

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

10h45	DEJEUNER DES COUREURS 1 ^{er} SERVICE Selon l'ordre donné par l'organisation	IREO – ROUTE DE PLOUIDER – LESNEVEN
11H30	DEJEUNER DES COUREURS 2 ^{ème} SERVICE Selon l'ordre donné par l'organisation	
12H15	DEJEUNER DES OFFICIELS & SUIVEURS	IREO - ROUTE DE PLOUIDER-- LESNEVEN
13H45	MISE EN PLACE DES VEHICULES	PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
13H50	APPEL DES CONCURRENTS	PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
13H55	DEPART FICTIF	PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN
14H00	DEPART REEL	D110 (Face au panneau fin 30km/h) – LESNEVEN

17H00
à ARRIVEE PREVUE
17H14

RUE DE LA LIBERATION – LESNEVEN

17H30 CEREMONIE PROTOCOLAIRE **PODIUM ARRIVEE – LESNEVEN**

REMISE DES COUPES ET RECOMPENSES **PODIUM ARRIVEE - LESNEVEN**

REUNION DU JURY DES ARBITRES

MAIRIE – PLACE DU CHATEAU – LESNEVEN

CONTROLE ANTIDOPAGE

**COMPLEXE RENE BODENES – RUE DE L'HIPPODROME –
LESNEVEN (près de la piscine Spadium)**



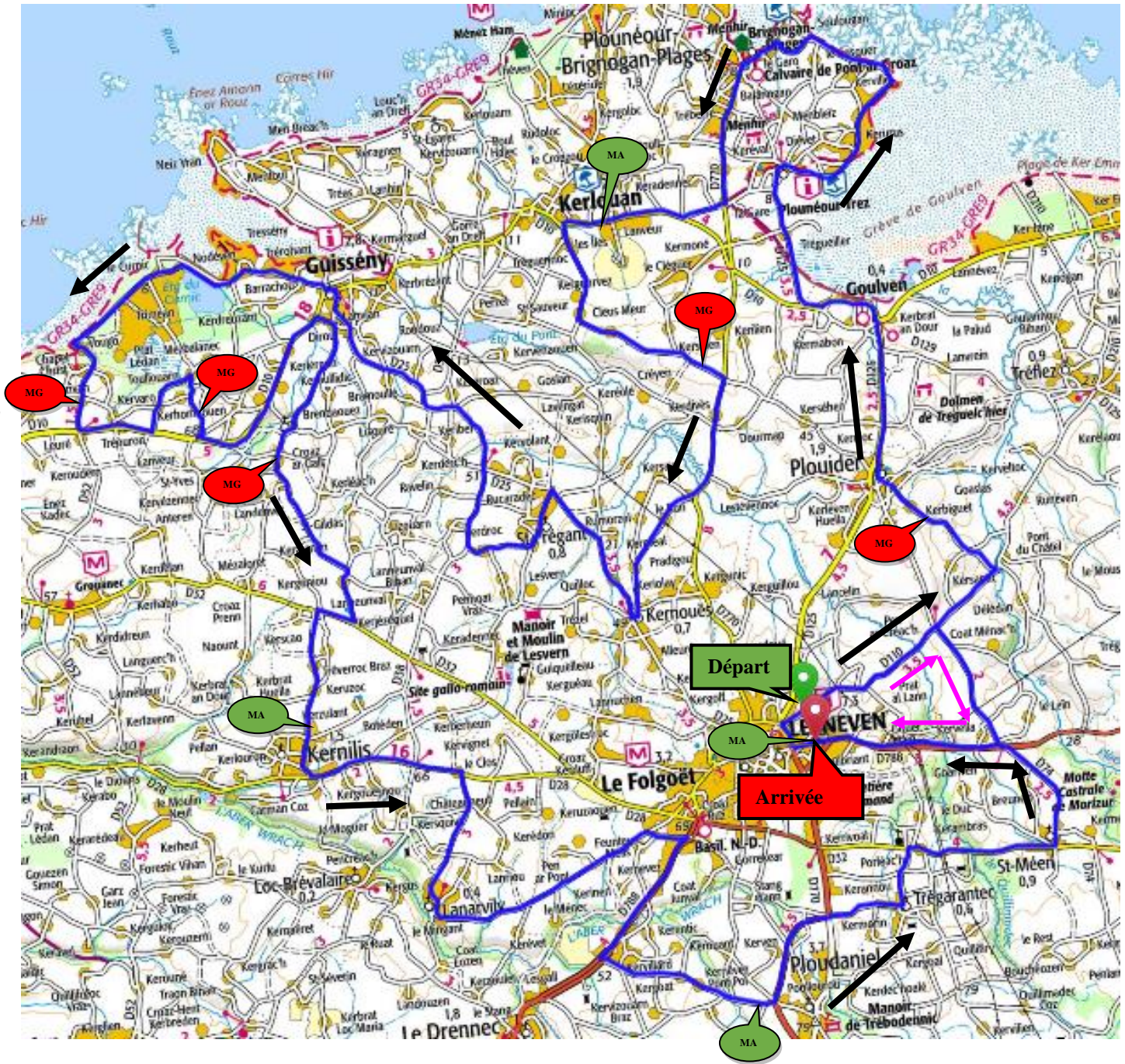


DETAIL DE L'ETAPE

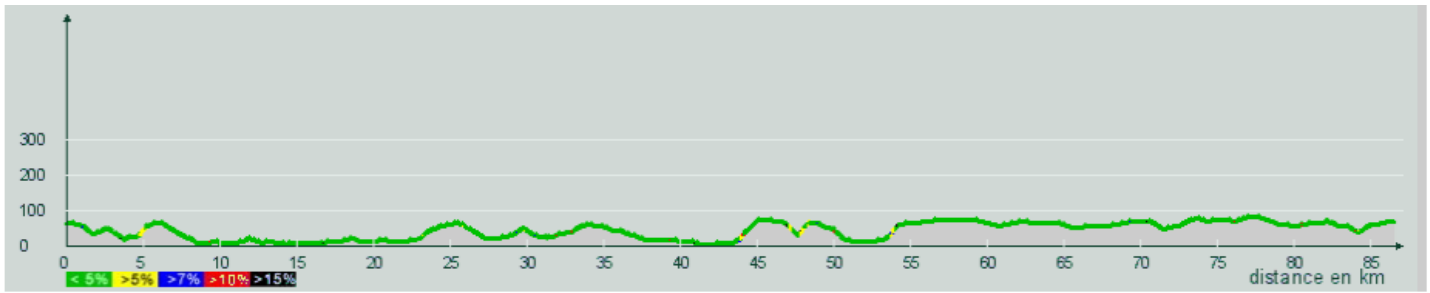
40 km/h	43 km/h	LOCALITE TRAVERSEE LIEU DIT	Ville à ville	Km parcourus	Km à parcourir	40 km/h	43 km/h	LOCALITE TRAVERSEE LIEU DIT	Ville à ville	Km parcourus	Km à parcourir
13h55	13h55	Départ fictif : place du Château, face au podium départ puis défilé				15h12	15h07	4 ^{ème} MG : QUIBIDIC	0,600	48,100	81,200
		Boulevard Maréchal Leclerc, à droite rue du Saint-Esprit				15h13	15h08	A droite puis 100 m à gauche → Guissény/Plouguerneu sur D10	0,400	48,500	80,800
		R.P. de Kergoniou, 2 ^{ème} sortie RP Per Jakez Hélias, tout droit				15h17	15h12	Ilot – Le Dirou à droite 300 m puis à droite → Brendaouez	3,000	51,500	77,800
14h00	14h00	DEPART REEL : D110 face au panneau fin 30 km/h → Tréfléz		0,000	129,300	15h21	15h15	5 ^{ème} MG : CROAS AR GALL	2,500	54,000	75,300
14h06	14h05	Pont du Chatel, à gauche, Côte de Kergoff	3,800	3,800	125,500	15h26	15h20	Landévet → Kergoniou et à droite vers Plouguerneu sur D32	3,100	57,100	72,200
14h08	14h08	1 ^{er} MG : KERBIQUET	1,600	5,400	123,900	15h27	15h21	Mescouéhou – A gauche vers KERNILIS	0,600	57,700	71,600
14h09	14h09	PLOUIDER, centre tout droit, rue de la Mer	0,700	6,100	123,200	15h29	15h23	2 ^{ème} MA : AVANT LE STADE tout droit	1,800	59,500	69,800
14h10	14h09	A droite → GOULVEN (Ilot)	0,300	6,400	122,900	15h30	15h24	R-point(peut être pris à gauche)rue du stade à droite centre bourg	0,400	59,900	69,400
14h13	14h12	Rond-point de GOULVEN, 2 ^{ème} sortie, rocade	2,000	8,400	120,900	15h30	15h24	A l'église à gauche rue de L'IF	0,300	60,200	69,100
14h15	14h14	Rond-point de Prat-Meur – 1 ^{ère} sortie	1,300	9,700	119,600	15h31	15h24	A gauche D28, rue des Abers → Lesneven	0,300	60,500	68,800
14h18	14h16	Tregueiller – tout droit → PLOUNEOUR-TREZ – à droite	2,000	11,700	117,600	15h32	15h26	Rond-point Le Mestre – Tout droit - Ilots	0,800	61,300	68,000
14h18	14h16	Mairie – à gauche 30 m puis à droite	0,100	11,800	117,500	15h34	15h27	Intersection Botéden - Tout droit	1,300	62,600	66,700
14h18	14h17	A droite – route touristique → Peleuz	0,100	11,900	117,400	15h35	15h28	A droite → LANARVILY	0,700	63,300	66,000
14h19	14h18	Petit rond-point avec coussin berlinois	1,000	12,900	116,400	15h38	15h31	LANARVILY centre tout droit	2,100	65,400	63,900
14h20	14h19	Kérurus patte d'oie à droite	0,600	13,500	115,800	15h44	15h36	Entrée Le Folgoët A droite – rue de la Gare	3,700	69,100	60,200
14h22	14h20	Virage serré à gauche	0,900	14,400	114,900	15h44	15h37	2 petits R.P. Successifs sur 200 mètres	0,400	69,500	59,800
14h23	14h21	Stade municipal – tout droit –	0,800	15,200	114,100	15h45	15h37	R.P. Du Val-Cenis – Virage en épingle à cheveux → Le Drennec sur D788	0,300	69,800	59,500
14h24	14h23	BRIGNOGAN-PLAGES, entrée agglomération, ralentisseur	1,000	16,200	113,100	15h47	15h40	Ilots sur 400m – Rond-point Even 3 ^{ème} sortie → Ploudaniel	1,800	71,600	57,700
14h25	14h23	Prendre le sens interdit à gauche – La Corniche	0,200	16,400	112,900	15h52	15h44	3 ^{ème} MA : au niveau de la route de Kervec'h	3,000	74,600	54,700
14h25	14h24	Montée vers centre – Dos d'âne	0,500	16,900	112,400	15h52	15h44	Rond-point de Mesguen – 3 ^{ème} sortie → lesneven	0,200	74,800	54,500
14h26	14h24	Mairie – A gauche puis 100 m ralentisseur	0,200	17,100	112,200	15h54	15h47	Rond point de Kerbiquet – 2 ^{ème} sortie vers Trégarantec	1,800	76,600	52,700
14h27	14h26	Piscavaloc – Tout droit D770	1,200	18,300	111,000	15h56	15h48	Entrée agglomération Trégarantec – ralentisseur	0,800	77,400	51,900
14h29	14h27	Ilot La Gare Plounéour-Trez à droite	0,800	19,100	110,200	15h57	15h49	A gauche rue Anita Conti	0,400	78,000	51,300
14h30	14h28	Ilot → kerlouan D10	0,700	19,800	109,500	15h58	15h50	Sortie agglomération – 2 ralentisseurs sur 200m	0,200	78,200	51,100
14h31	14h29	1 ^{er} MA – Complexe sportif de Lanveur	0,700	20,500	108,800	16h01	15h53	Chapelle Jésus à droite vers St Méen sur D32	0,800	79,000	50,300
14h32	14h30	Rond-point Tout droit	1,100	21,600	107,700	16h01	15h53	St Méen - entrée agglomération – Plateau ralentisseur+ILOT	1,800	80,800	48,500
14h32	14h30	A gauche Les Isles → Route de Cleusmeur sur C3	0,050	21,650	107,650	16h02	15h53	A gauche vers Plouider sur D74 – Plateau ralentisseur	0,500	81,300	48,000
14h35	14h32	A gauche sur Créac'h Guennou	1,550	23,200	106,100	16h02	15h54	Attention 2 chicanes, 1 à droite et 1 à gauche	0,300	81,600	47,700
14h37	14h35	2 ^{ème} MG → Croix des Missions	1,800	25,000	104,300	16h05	15h56	Intersection D788/D74 – à gauche Entrée du circuit	1,600	83,200	46,100
14h38	14h36	Carrefour Croix des Missions à droite sur D770	0,600	25,600	103,700	16h06	15h57	Attention à droite vers Lescoat	0,700	83,900	45,400
14h41	14h38	Roudous Hir à droite → Kernoues	1,800	27,400	101,900	16h08	15h59	A droite - retour sur la D788 → Lesneven	1,400	85,300	44,000
14h44	14h41	A droite vers ancienne mairie	2,100	29,500	99,800	16h08	15h59	Entrée ville de Lesneven – Plateau ralentisseurs et Ilots sur 80 mètres	0,300	85,600	43,700
14h44	14h41	A droite Ilot et Ralentisseur → St Frégant sur D25	0,100	29,600	99,700	16h09	16h00	Lesneven – Rue de la Libération – 1 ^{er} passage sur la ligne	0,700	86,300	43,000
14h48	14h44	A gauche direction St Frégant 200m Coussin berlinois → Eglise	2,200	31,800	97,500	16h10	16h01	Ilots Rond-point du Carpont – Bd des Frères Lumière	0,300	86,600	42,700
14h49	14h46	Coussin berlinois et à droite vers Penquer → Penhoat	0,900	32,700	96,600			R.P. Kergoniou – 1 ^{ère} sortie → Intersection D110/D74 à droite			
14h51	14h47	A droite sur D38 → Guissény	1,100	33,800	95,500			Kerivin - Intersection D788/D74 à droite			
14h52	14h49	Croissant du Rest	1,200	35,000	94,300	16h22	16h12	4 ^{ème} MA - 2 ^{ème} PASSAGE	8,300	94,900	34,400
14h54	14h50	Croissant égaret	1,100	36,100	93,200	16h35	16h24	LESNEVEN – RUE LIBERATION – 3 ^{ème} PASSAGE - 2 ^{ème} TOUR	8,600	103,500	25,800
14h57	14h53	Lanvian – Coussin berlinois + Ilots 100 mètres ralentisseurs	2,200	38,300	91,000	16h48	16h36	LESNEVEN – RUE LIBERATION – 4 ^{ème} PASSAGE – 3 ^{ème} TOUR	8,600	112,100	17,200
14h59	14h55	A gche sur D10–Centre Bourg–Pavés, gravillons lavés, à drte sur 30m, à gche → Le Curnic	0,800	39,100	90,200	17h01	16h48	LESNEVEN – RUE LIBERATION – 5 ^{ème} PASSAGE – 4 ^{ème} TOUR	8,600	120,700	8,600
15h02	14h58	Le Curnic tout droit	2,500	41,600	87,700	17h14	17h00	LESNEVEN – RUE LIBERATION – ARRIVEE 5 ^{ème} TOUR	8,600	129,300	0,000
15h03	14h59	Ralentisseur face au camping	0,500	42,100	87,200			DEVIATION DS A GAUCHE 200m AVANT LA LIGNE			
15h06	15h01	A gauche vers le Vougot	1,600	43,700	85,600						
15h07	15h03	3 ^{ème} MG : LE VOUGOT	1,300	45,000	84,300						
15h08	15h03	Le Leuré → A gauche sur D10	0,300	45,300	84,000						
15h09	15h05	A gauche → Kervaro (attention descente rapide)	1,000	46,300	83,000						
15h10	15h05	Virage dangereux à droite puis à gauche ⚠ DESCENTE +15%	0,400	46,700	82,600						
15h11	15h06	Virage en épingle à cheveux (chauffeurs attention!!!) ⚠	0,800	47,500	81,800						

EPREUVE EN LIGNE

CARTE



PROFIL





TPLCL 2021

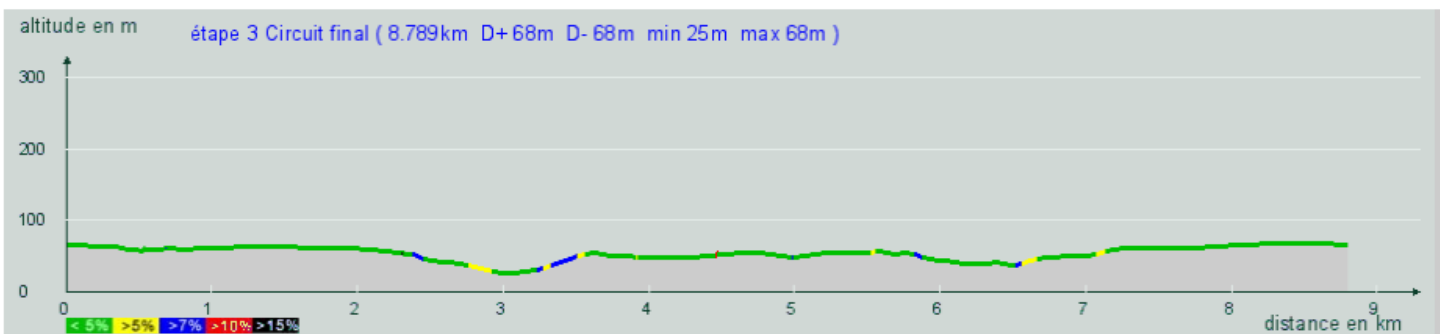
DIMANCHE 04 AVRIL - 3^{ème} ETAPE EN LIGNE CIRCUIT D'ARRIVEE



C
A
R
T
E



P
R
O
F
I
L



**ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE**

Epreuve organisée par les AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN COTE DES LEGENDES sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme, de **classe 2.12.5**. Cette épreuve se déroulera les **03 et 04 avril 2021**. Le contrôle technique est assuré par le VELO SPORT DRENNECOIS.

ARTICLE 2 : ETAPES

- 1^{ère} étape en ligne : Départ de Plounéour-Brignogan-Plages et Arrivée à Lanarvily – Départ fictif à 13H55 et départ réel 14H00
 2^{ème} étape contre-la-montre par équipes : 14.600km – Lesneven-Lanhouarnau-Lesneven – Premier Départ à 09H15
 3^{ème} étape en ligne : Lesneven-Lesneven – Départ fictif 13H55, départ réel à 14H00

ARTICLE 3 : PARTICIPATION

Cette épreuve sera disputée par un **maximum de 21 équipes de 6 coureurs (à moins de 4 coureurs l'équipe ne pourra pas prendre le départ.)** Cela ne concerne que le 1er jour lors des confirmations. Ces équipes seront soit de clubs, soit de sélections régionales, départementales, soit d'ententes entre clubs selon les règlements en vigueur, les coureurs d'une même équipe devront porter le même maillot.

L'épreuve est ouverte aux coureurs des catégories **1, 2**.

Les équipes faisant **acte de candidature** devront le faire **par écrit avant le 12 mars** auprès des AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN COTE DES LEGENDES (**André KERRIOU – 1, Cité Roz Avel – 29260 PLOUDANIEL**) **accompagné d'un chèque de caution de 200.00€**. Ce chèque sera encaissé si l'équipe se présente incomplète avec moins de 5 coureurs ou absente du départ ou si les plaques de cadre ne sont pas restituées en bon état à l'organisateur.

La **sélection définitive** sera faite pour le **15 mars**. Les équipes retenues et non retenues seront avisées par MAIL ou par courrier.

La **confirmation des engagements** devra être faite avant le **27 mars date de rigueur par le biais obligatoire du cicle web auprès du Comité de Bretagne de Cyclisme** au moyen d'un **bulletin d'engagement comportant 6 engagés** plus éventuellement 2 remplaçants avec **18 droits d'engagement à 8.50€ (soit 153.00€)**. Passé cette date, les organisateurs se réservent le droit de prendre les équipes laissées en réserve.

ARTICLE 4 : REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Elle se déroulera le **samedi 03 avril 2021 à 11H30** à Plounéour nouvelle commune de Plounéour-Brignogan-Plages.

ARTICLE 5 : RADIO TOUR

La fréquence radio tour est 157.550.

ARTICLE 6 : IDENTIFICATION DES COUREURS

Les dossards et plaques de cadre seront fournis par l'organisation. Ils seront remis contre présentation des licences à la permanence le **samedi 03 avril 2021 entre 10H30 et 11H30 à Plounéour-Brignogan-Plages**. Les concurrents auront obligation de porter deux dossards sauf pour l'épreuve contre-la-montre par équipes où un seul dossard sera autorisé.

Les plaques de cadre seront à rendre à l'organisateur à l'issue de l'épreuve le dimanche soir, (elle sera effectuée par une seule personne pour chaque équipe) ceci conditionnant la restitution du chèque de caution.

ARTICLE 7 : CONTROLES DE DEPART

Les coureurs et directeurs sportifs devront être présents aux contrôles de départ pour accomplir les formalités suivantes :

- Présentation des équipes sur le podium lors de la 1^{ère} étape (30mn avant le départ),

La fermeture du contrôle des départs se fera 15 minutes avant celui-ci.

ARTICLE 8 : CONDITIONS DE COURSES

Les épreuves se dérouleront dans le respect de l'arrêté préfectoral. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de cet arrêté.

ARTICLE 9 : CLASSEMENTS**9- 1 CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS (MAILLOT OR)**

Il sera attribué à celui qui totalisera le meilleur temps au cumul des résultats. Il s'obtient par l'attribution des temps enregistrés par le chronométrateur officiel.

9-2 CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES

Le temps est retenu sur le 3^{ème} coureur. Les départs seront donnés toutes les 2 minutes (premier départ 9H15). L'ordre de départ du contre-la-montre par équipes sera l'ordre inverse du classement général par équipes à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui partira la dernière.

Il sera pris en compte pour le classement général individuel le temps réel de l'équipe éventuellement plafonné selon le barème ci-dessous, par rapport au temps de la première équipe.

Classement de l'équipe	Plafond en secondes	Classement de l'équipe	Plafond en secondes	Classement de l'équipe	Plafond en secondes	Classement de l'équipe	Plafond en secondes
1	0	6	30	11	55	16	80
2	10	7	35	12	60	17	85
3	15	8	40	13	65	18	90
4	20	9	45	14	70	19	95
5	25	10	50	15	75	20	100

Pour les coureurs distancés par leur propre équipe, la formule suivante sera appliquée : temps de leur équipe retenu pour le classement général individuel plus l'écart de temps entre le coureur lâché et son équipe.





9-3 CLASSEMENTS MEILLEUR ANIMATEUR (MAILLOT VERT) ET MEILLEUR GRIMPEUR (MAILLOT A POIS)

Pour chaque classement animateur et grimpeur, les points seront attribués de la façon suivante :

Place	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Points	5	3	2	1

		CLASSEMENT ANIMATEUR		CLASSEMENT GRIMPEUR	
		KM	LIEU DIT	KM	LIEU DIT
1ère étape en ligne	1 ^{er} classement	15,600	Ligne départ C.Cross Kerlouan	45,300	Rte de Creach Guennou Croix Mission
	2 ^{ème} classement	29,500	Entrée de Kernilis, près du stade	54,000	Pen ar Ménez Plouider
	3 ^{ème} classement	73,500	Face Kervillard Ploudaniel	59,700	Face au transfo avant Brondusval
	4 ^{ème} classement	88,900	3 ^{ème} passage sur la ligne, 2 ^{ème} tour	61,600	100m avant croisement D788/D74
3ème étape en ligne	1 ^{er} classement	20,500	Face au complexe Lanveur Kerlouan	5,400	Kerbiquet Plouider
	2 ^{ème} classement	59,500	Avant le stade de Kernilis	25,000	Rte de créach guennou croix mission
	3 ^{ème} classement	74,600	Niveau route Kervreach Ploudaniel	45,000	Le Vougot Plouguerneau
	4 ^{ème} classement	94,900	2 ^{ème} passage sur la ligne 1 ^{er} tour	48,100	Guibidic Guissény
	5 ^{ème} classement			54,000	Croas ar Gall Guissény

Départage : Plus grand cumul de 1ères places, de 2, de 3, de 4 puis la meilleure place du dernier sprint les concernant.

9-4 CLASSEMENT MEILLEUR JEUNE (MAILLOT BLANC)

Il sera attribué au coureur de la catégorie jeune (moins de 23 ans) qui totalisera le meilleur temps au cumul des résultats.

9-5 CLASSEMENT MEILLEUR 2^{ème} CATEGORIE (MAILLOT FUCHSIA)

Il sera attribué au coureur 2^{ème} catégorie qui totalisera le meilleur temps au cumul des résultats.

9-6 CLASSEMENT PAR EQUIPES

Le classement général par équipes sera déterminé par l'addition quotidienne des temps des 3 premiers concurrents de chaque équipe.

9-7 CLASSEMENT MEILLEUR BRETON

(Maillot noir/hermines blanches)

Le classement du meilleur breton sera également décerné à l'issue de chaque étape. Il sera remis au meilleur breton du classement général. Dotation 1^{er} : 100 €

Sera considéré comme Breton le coureur licencié dans un club du comité de Bretagne ou tout autre coureur né dans l'un des 4 départements de la Bretagne administrative.

ARTICLE 10 : GRILLES DE PRIX

CLASSEMENTS ETAPES

Samedi 03 avril – Etape en ligne : 610/20

Dimanche 04 avril – Contre-la-montre par équipes : 305/10

Dimanche 04 avril – Etape en ligne : 610/20

CLASSEMENTS GENERAUX

⇒ au temps (maillot or) : 915/20

⇒ meilleur animateur (maillot vert) : 1^{er} : 100 €

⇒ meilleur grimpeur (maillot à pois) : 1^{er} : 100 €

⇒ meilleur jeune (maillot blanc) : 1^{er} : 100 €

⇒ meilleur 2^{ème} catégorie (maillot fuchsia) : 1^{er} : 100 €

⇒ par équipe : 1^{er} : 150 €

⇒ 1^{er} Breton : 1^{er} : 100 €

2^{ème} : 50 €

3^{ème} : 30 €

2^{ème} : 50 €

3^{ème} : 30 €

2^{ème} : 50 €

3^{ème} : 30 €

2^{ème} : 70 €

3^{ème} : 50 €

4^{ème} : 30 €

ARTICLE 11 : DELAI DE MISE HORS COURSE

En ce qui concerne les étapes en ligne, le délai d'élimination est fixé à 15% du temps du vainqueur. Pour le contre-la-montre par équipes, ce délai sera de 25%.

ARTICLE 12 : ASSISTANCE AUX EQUIPES

L'organisation mettra à disposition des coureurs deux véhicules de dépannage neutre. A charge pour les équipes de fournir les roues pour assurer le dépannage.

ARTICLE 13 : CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle antidopage, l'affichage des numéros de dossards se fera au podium arrivée dans les délais impartis par la réglementation F.F.C. Les coureurs devront prendre connaissance de cet éventuel contrôle avant de quitter le circuit.

ARTICLE 14 : CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les concurrents bénéficiant d'un classement devront se rendre au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée pour participer à la cérémonie protocolaire et cela en tenue de course. Tout concurrent refusant d'y participer se verra sanctionné conformément aux règlements. **Pour bénéficier des prix spéciaux, les lauréats devront être présents lors des cérémonies et à la remise finale des récompenses.**

A chaque arrivée d'étape, un maillot de leader sera remis au 1^{er} du classement général au temps, au 1^{er} du classement des animateurs, au 1^{er} du classement des grimpeurs (sauf pour contre-la-montre par équipe), au 1^{er} de la catégorie jeune, au premier de la 2^{ème} catégorie, au premier Breton. Il ne pourra y avoir de cumul de maillots, si un coureur a déjà un maillot c'est le second qui viendra au protocole pour recevoir le maillot, l'ordre prépondérant des maillots étant établi comme suit :

1 – général au temps, 2 – animateur, 3 – grimpeur, 4 – jeune, 5 – 2^{ème} catégorie, 6 – meilleur Breton

Devront être présents lors des cérémonies protocolaires :

- 1^{ère} étape : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de l'étape, les porteurs des maillots or, vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine et la meilleure équipe

- 2^{ème} étape : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} équipes, les porteurs des maillots or, vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine et la meilleure équipe

- 3^{ème} étape : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} de l'étape, les porteurs des maillots or, vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine et la meilleure équipe

La remise finale des récompenses se fera le **dimanche 04 avril** sur le podium protocolaire. Devront être présents lors de cette cérémonie : les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement général au temps, les porteurs des maillots vert, à pois, blanc, fuchsia, noir/hermine, la meilleure équipe, les vainqueurs de chaque étape. **Les leaders devront impérativement porter leur maillot. Et chaque compétiteur devra porter impérativement sa tenue de coureur cycliste.**



TPLCL 2021

PROCOLE SANITAIRE



ORGANISATION

Pour l'ensemble du week end du TPLCL, un référent COVID 19 est désigné par l'organisateur : Mr Ludovic BERDER. Les membres de l'organisation (bénévoles compris) et participants issus des publics non prioritaires mais nécessaires à la tenue de l'événement se verront fournir, par le Président du TPLCL, une attestation nominative justifiant de leur présence sur l'événement et du possible déplacement pendant les heures de couvre-feu. Cette attestation ne se substitue pas à l'attestation de droit commun, sur laquelle le 1er alinéa doit être coché.

PREALABLE à l'épreuve : TESTS PCR et DOSSIER COURSE

Chaque équipe retenue pour le TPLCL sera, au maximum, composée de 10 personnes soit 6 coureurs et 4 encadrants. Chaque équipe devra présenter à l'organisateur, pour l'ensemble de ses membres, un contrôle PCR négatif datant de moins de 48 heures.

A la permanence du samedi matin, un seul représentant sera autorisé à venir retirer le « dossier course » de son équipe. Tout document manquant pour un coureur ou un encadrant entraînera automatiquement l'exclusion de l'épreuve pour la personne concernée.

Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des locaux de la permanence et du gel hydroalcoolique vous sera présenté à l'entrée.

HERBERGEMENT

Les équipes seront logées dans 2 sites différents à LESNEVEN et ses alentours. Les équipes seront isolées par étage ou par secteur définis par l'organisateur. Tout manquement aux règles sanitaires ou attroupement dans les couloirs pourraient faire l'objet d'une exclusion de l'épreuve. Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des bâtiments.

RESTAURATION

La restauration se fera à l'Institut IREO pour l'ensemble des équipes. Les équipes devront se présenter au complet avec le masque. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée et la sortie du self. Les équipes seront invitées à prendre leur plateau-repas en rentrant, puis à s'installer à leur table, ou ils seront disposés en quinconce. Tout déplacement à l'intérieur du self doit être minimisé et s'effectuer avec le masque. On demandera aux équipes de ne pas s'attarder à table à la fin du repas. Les équipes devront débarrasser leur table et sortir par une porte opposée à l'entrée. Les équipes venant d'un autre site se verront remettre une attestation «couvre feu» pour réintégrer leur hébergement . Toutes personnes sortant pendant le couvre-feu sans attestation se verront immédiatement exclues de l'épreuve.

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS LE SAMEDI 3 AVRIL

Pour chaque équipe, une seule personne sera autorisée à participer à la réunion. Les chaises seront mises à disposition, espacées de 2 mètres l'une de l'autre. Le port du masque est obligatoire et le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée.

PROCOLE DEPART

Lors de la présentation des équipes sur le podium « départ » , seuls les coureurs seront présents avec le masque obligatoire. Les journalistes devront être espacés au devant du podium. Les coureurs devront se présenter sur la ligne de départ avec le masque et l'enlever 5 min avant le départ soit en le mettant dans la poche ou le remettre à un membre du staff. L'épreuve étant à huis clos, aucun spectateur ne devra se trouver dans un rayon de 200m aux abords de la ligne de départ. L'annonce sera faite par le speaker et indiquée par des panneaux a l'entrée de cette zone; seuls les membres de l'organisation seront autorisés à s'y trouver .

PROCOLE COURSE

L'épreuve se déroulera sous la réglementation de la FFC, en collaboration avec le président du jury. Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des véhicules, que ce soit dans ceux de l'organisation ou dans les voitures des équipes.

PROCOLE ARRIVEE

L'épreuve se déroulant à huis clos, la zone d'arrivée sur 200 mètres sera interdit au public. Seule les membres de l'organisation, du staff des équipes et la presse seront autorisés à y être en portant le masque. Toute accolade entre coureurs et staff sera à éviter après l'arrivée. On demandera aux équipes de ne pas s'attarder sur la route à la fin de l'épreuve pour éviter tout attroupement. Les lauréats devront se rendre au podium afin de recevoir leur maillot et devront y porter le masque. Les maillots seront disposés sur une table et le coureur enfilera de lui-même sa tunique. Il se présentera sur le podium au devant de la presse. A la fin de la cérémonie protocolaire, l'ensemble des lauréats se présentera avec leur maillot sur le podium pour une photo commune.

CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPE

Les équipes seront regroupées dans un périmètre sans public pour l'échauffement. Des barrières seront mis en place pour que le coureurs puissent s'y tenir avant le départ. Chaque barrière sera désinfectée après chaque départ par un bénévole. Les 6 coureurs évolueront sur un circuit fermé entre LESNEVEN et LANHOUARNEAU.